

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

MISSION SANTÉ

Chef de Mission :

Myriam Buffet - 04 26 99 65 54
myriam.buffet@mairie-lyon.fr

Coordinatrices santé:

• Pentes de la Croix-Rousse,
Moncey-Voltaire, Guillotière
Carène Labry - 06 87 90 84 34
carene.labry@mairie-lyon.fr

• Duchère, États-Unis, Mermoz
Maryse Arthaud - 06 83 84 06 95
maryse.arthaud@mairie-lyon.fr

« La santé est un état de bien-être physique, mental et social »
(OMS 1945).

La charte d'Ottawa (1986) établit que la bonne santé est une
ressource pour le développement social, économique et individuel.

« Il s'agit de construire du bien-être sur un territoire ».



L'ASV est une démarche de cohésion sociale soutenue par :



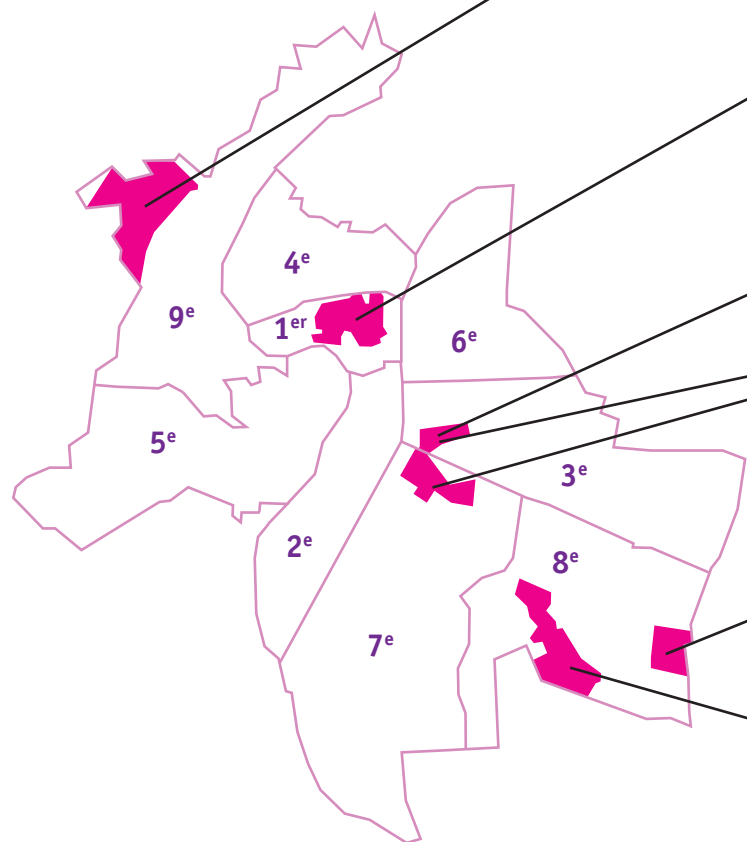
L'ATELIER SANTÉ VILLE, C'EST QUOI ?

L'Atelier Santé Ville (ASV) est une démarche qui permet de mettre en œuvre des actions partenariales, adaptées aux besoins repérés sur les quartiers prioritaires. C'est une approche transversale : coordination du social, du médico-social et du sanitaire, avec une plus grande participation des habitants.

Depuis 2003, la Ville de Lyon a mis en place 6 ASV intégrés dans le volet santé du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Leur objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès à la prévention et aux soins.

POUR LES LYONNAIS EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ ET DE VULNÉRABILITÉ :

- > repérer les besoins de santé des populations
- > animer et fédérer des réseaux sur des questions de santé
- > définir des priorités et mettre en place des actions partenariales
- > suivre et évaluer la démarche ASV



Actions mises en œuvre avec :

Préfecture du Rhône, Éducation Nationale, Caisse de Retraite et de Santé au Travail, CPAM du Rhône, Centres Hospitaliers Publics, Centres médico-psychologiques, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, Ville de Lyon (Bibliothèques, Éducation, Enfance, Sécurité et Prévention, CCAS, mairies d'arrondissements), bailleurs sociaux, Mutualité Française du Rhône, CHRS, les Conseils de quartiers, Mission Locale, Centres sociaux, MJC, associations, professionnels médicaux et paramédicaux (publics et libéraux).

AXES DE TRAVAIL PAR QUARTIER

ASV DUCHÈRE

- Prévention de l'obésité, information des publics et des professionnels par le Collectif Santé
- Prise en compte des problématiques de santé mentale (CLSM)*
- Sensibilisation des jeunes à leur bien-être et à leur santé
- Démarche participative pour le bien-être et la santé des personnes âgées

ASV PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

- Sensibilisation et coordination des professionnels pour l'accès aux droits et aux soins
- Démarche participative avec des habitants sur leur santé
- Prise en compte des problématiques de santé mentale (CLSM)*

ASV MONCEY-VOLTAIRE

- Médiation santé pour l'accès aux droits et aux soins
- Prise en compte des représentations culturelles en santé pour l'accès aux droits et aux soins

ASV MONCEY-VOLTAIRE ET GUILLOTIÈRE

- Démarche participative pour le bien-être et la santé des mères isolées
- Sensibilisation des jeunes à leur bien-être et à leur santé
- Prise en compte des problématiques de santé mentale (CLSM)*

ASV MERMOZ

- Orientation des mères isolées vers les structures de prévention et de soin
- Lutte contre l'isolement et accès à la prévention et aux soins des personnes âgées
- Médiation santé pour l'accès aux droits et aux soins
- Maintien de l'offre de soins de proximité
- Prise en compte des problématiques de santé mentale (CLSM)*

ASV ÉTAT-UNIS

- Coordination des professionnels pour l'accès aux droits et aux soins
- Médiation santé pour l'accès aux droits et aux soins
- Maintien de l'offre de soins de proximité
- Prise en compte des problématiques de santé mentale (CLSM)*

* CLSM : Conseil Local de Santé Mentale de l'arrondissement